

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 6 juillet 2018 à 18h30, à la salle Jean Monnet.

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 29 juin 2018.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de M. Christian GLIECH, Maire : Mmes et MM.

HUCK Jean-Claude, KOCHERT Jacky, FEYEREISEN-HAINE Evelyne, PIQUARD Jean-Louis, SCHWEINBERG Nadine, KELLER Martial, GREBMAYER Sabine, WENDLING Anne-Marie, WENNER Sylvie, WECKER Elisabeth, CAN Veyssel, GRUSSEMER-HOFFSCHIER Vincianne, AKSOY Zehra, DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph, FISCHER-JUNCK Sandra, KOEBEL Patrick, KRIEGER André

Etaient excusés (avec procuration de vote) :

Mme MATTER Isabelle qui a donné procuration à Mme FEYEREISEN-HAINE Evelyne
M. GAUTIER Julien qui a donné procuration à M. PIQUARD Jean-Louis
M. FISCHER Etienne qui a donné procuration à M. HUCK Jean-Claude
Mme CADENE-SCHULIK Francine qui a donné procuration à Mme AKSOY Zehra
M. EHRLSMANN Etienne qui a donné procuration à M. KELLER Martial
M. ABEELACK Boz qui a donné procuration à M. KOCHERT Jacky
M. TYBURN Jean-Max qui a donné procuration à M. FISCHER Joseph
Mme DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à Mme DHEURLE Joëlle
M. PFEFFER Jean-Louis qui a donné procuration à Mme FISCHER-JUNCK Sandra

Etait excusée :

Mme HANNIG Elisabeth

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

M. Jacky KOCHERT, Adjoint au Maire, est désigné comme secrétaire et M. André REINWALT, secrétaire adjoint.

Délibérations transmises à la Préfecture le 11/07/2018 et publiées par affichage le 12/07/2018.

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour (le point 2. est complété suite à la commission d'appel d'offres du 04/07 2018).

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2018
2. ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIF À LA RESTAURATION DES VITRAUX ET DES VOÛTES DU CHOEUR
3. CONVENTION TRIPARTITE PISCINE - ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE NATATION À L'ÉCOLE DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT TRANSFRONTALIER
4. NOUVELLES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS DE SORTIES SCOLAIRES A LA PISCINE
5. DEMANDES DE SUBVENTION
 - 5.1. ASSOCIATION BASKET CLUB DE WISSEMBOURG
 - 5.2. ASSOCIATION INTER-SOCIÉTÉS ALTENSTADT
6. DÉLIBÉRATION POUR PROCÉDER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL - LIEUDIT GALGENBERG
7. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES SUR LA BASE DES DÉLÉGATIONS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
8. DIVERS

****Séance publique****

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2018

Un exemplaire de ce compte-rendu a été adressé par mail à chaque conseiller le 29 juin 2018.

Le Conseil Municipal a approuvé ce compte-rendu à l'unanimité des membres présents.

2. ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIF À LA RESTAURATION DES VITRAUX ET DES VOÛTES DU CHOEUR

La procédure mise en œuvre est la procédure adaptée prévue aux articles 42.2 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016,
Vu les mesures de publicité mises en œuvre,
Vu les propositions remises en réponse à la consultation,
Vu le rapport d'analyse des offres,
Vu l'avis consultatif émis par la commission d'appel d'offres le 4 juillet 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser la signature des marchés dans les conditions relatées ci-dessous :

LOT 01 MAÇONNERIE PIERRE DE TAILLE

Entreprise attributaire	Montant tranche ferme en € HT	Montant tranche optionnelle en € HT	Estimation en € HT	Montant total en € HT
			242 210,51	
SCHWARTZ	87 245,43	115 504,25	-16,29 %	202 749,68

LOT 02 VITRAIL

Entreprise attributaire	Montant tranche ferme en € HT	Montant tranche optionnelle en € HT	Estimation en € HT	Montant total en € HT
			465 449,88	
Atelier PAROT	254 704,59	213 698,76	0,63 %	468 403,35

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

LOT 03 DÉCOR PEINT

Entreprise attributaire	Montant tranche optionnelle en € HT	Estimation en € HT	Montant total en € HT
		14 900,00	
MESCLA	8 995,00	-39,63 %	8 995,00

Le montant total de l'opération s'établit à 680 148,03 euros HT.

Le Conseil Municipal décide dans les mêmes termes d'autoriser M. le Maire à

- solliciter toutes les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- requérir toutes les autorisations y compris d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux.

3. CONVENTION TRIPARTITE PISCINE - ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE NATATION À L'ÉCOLE DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT TRANSFRONTALIER

Vu le partenariat existant depuis 2010 entre la Ville de Wissembourg, la Verbandsgemeinde de Bad Bergzabern et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Bas-Rhin concernant l'utilisation de la piscine de Bad Bergzabern par les groupes scolaires (écoles primaires et maternelles de la commune de Wissembourg),
Considérant que la convention actuellement en vigueur arrivera à échéance à la fin de l'année scolaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec vingt deux voix pour et six voix contre (DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph, FISCHER-JUNCK Sandra et par procuration TYBURN Jean-Max, DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis) d'autoriser M. le Maire à signer une nouvelle convention pour une durée de trois ans ainsi que les avenants et toutes les autres pièces nécessaires.

Pour mémoire, la convention prévoit la prise en charge par la Ville d'un bus permettant de faire la navette entre l'école de départ et Bad Bergzabern ainsi que la prise en charge des frais relatifs à la présence d'un deuxième maître nageur.

4. NOUVELLES MODALITES DE PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS DE SORTIES SCOLAIRES A LA PISCINE

Afin de clarifier les modalités de prise en charge par la Ville du coût des sorties scolaires des élèves des écoles maternelles et primaires de Wissembourg, Altenstadt et Weiler aux piscines de Drachenbronn et de Bad-Bergzabern, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents**, à compter de la rentrée scolaire 2018/2019, de prendre en charge l'ensemble du coût de ces sorties à savoir :

- Frais de transport par bus
- Frais de surveillance des bassins à hauteur de 15 € / h + frais déplacement du maître nageur

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

- Entrées des accompagnateurs à hauteur de 2€/accompagnateurs
- Entrées des élèves à hauteur 1,20€/enfant

Le Conseil Municipal décide dans les mêmes termes de conclure avec tout autre gestionnaire de piscine le même type de convention que celle existante actuellement avec la commune de Bad Bergzabern (pour sa piscine). Cette convention devra clairement faire apparaître un montant réel de facturation des entrées par enfant, par accompagnateur et un coût horaire pour les frais de surveillance.

5. DEMANDES DE SUBVENTION

5.1. ASSOCIATION BASKET CLUB DE WISSEMBOURG

Dans le cadre de l'effort financier que la municipalité souhaite poursuivre pour les jeunes de Wissembourg, le Basket Club de Wissembourg sollicite le versement de la subvention d'occupation des gymnases par les jeunes pour l'année 2017.

Montant total des locations jeunes :	1 ^{er} semestre 2017 :	2 520,00 €
	2 ^{ème} semestre 2017 :	1 237,50 €
	TOTAL :	3 757,50 €

Il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 70% du montant des locations jeunes pour les périodes citées en référence, soit 2 630,25 €.

Les crédits sont prévus à l'article 657423 fonction 411 du budget de l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (DHEURLE Joëlle ne participe pas au vote) le versement d'une subvention de 2 630,25 € à l'association Basket Club de Wissembourg dans les conditions exposées ci-dessus.

5.2. ASSOCIATION INTER-SOCIETES ALTENSTADT

Dans le cadre de l'organisation des festivités du 13 juillet 2018 à Altenstadt, l'association de l'inter-sociétés d'Altenstadt, organisatrice de cette manifestation, sollicite le versement d'une subvention de 1 000 € destinée à couvrir les frais d'animation (orchestre), les frais de décoration (guirlandes et ballons) ainsi que d'autres frais comme l'achat de boissons et de petits pains pour les enfants et l'organisation d'une retraite aux flambeaux.

Les crédits sont prévus à l'article 657499 fonction 025 du budget de l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (HUCK Jean-Claude ne participe pas au vote) le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association de l'inter-sociétés d'Altenstadt dans les conditions exposées ci-dessus.

6. DÉLIBÉRATION POUR PROCÉDER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL - LIEUDIT GALGENBERG

Vu l'article L 161-10 du code rural et de la pêche maritime, "lorsqu'un chemin cesse d'être

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

affecté à l'usage du public, la vente peut être décidée après enquête par le conseil municipal, à moins que les intéressés groupés en association syndicale conformément à l'article L 161-11 n'aient demandé à se charger de l'entretien dans les deux mois qui suivent l'ouverture de l'enquête... ",

Considérant qu'un tronçon du chemin rural matérialisé sous teinte rouge sur les plans joints en annexe, a cessé d'être affecté à l'usage du public, il incombe au Maire de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune.

En conséquence, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :**

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du tronçon matérialisé sous teinte rouge, en application de l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'instruction de ce dossier.

****Informations****

7. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES SUR LA BASE DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

M. le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

DÉCISIONS RELATIVES À LA PASSATION ET À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS DONT LE MONTANT EST INFÉRIEUR À 90 000 € HT

Numéro d'identification unique	Objet du marché			Montant total du marché en € HT	Titulaire		Date signature
	Opération	Lot	Objet		Nom	CP	
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE-2018000034	Festivités de Pantecôte		Défilé folklorique	800,00	D'Sandhaase et Barberousse	67720	27/02/18
216705442-BUDGET NEF-MARCHE-2018000035	Saison culturelle 2017/2018		Contrat de coproduction et de résidence autour de la création de l'âge d'or	37 485,00	Cie Facteurs Communs	67000	27/09/17

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000036	Exploitation forêt 2018/2019 (soit 46 022 €/an)	1	Abatteuse	92 044,00	FA2	67390	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000037	Exploitation forêt	4	Ensterrage	5 460,00	JM ECOBOIS	57560	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000038	Exploitation forêt	5	Exploitation et débardage à l'entreprise	23 636,00	JM ECOBOIS	57560	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000039	Exploitation forêt	14	Débardage	22 815,00	SCHWITZGEBEL	67250	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000040	Exploitation forêt	15	Débardage	27 632,00	HEIL	67510	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000041	Exploitation forêt	16	Débardage	22 618,00	HEIL	67510	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000042	Festivités de Pentecôte Outre Festival Festivités de Noël		Prestation de gardiennage	17 502,22	IMPERIALE STAFF NANCY	67000	19/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000043	Festivités de Pentecôte		Spectacle pyrotechnique	8 333,33	LES ARTISANS DU SPECTACLE	70110	07/05/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000044	Festivités de Pentecôte		Assurance expo Solex	231,54	ALLIANZ	92076	11/05/18
216705442-BUDGET NEF-MARCHE- 2018000045	Saison culturelle 2017/2018		Ateliers autour du spectacle "Tentative de disparition"	1 822,45	Association la chair du monde	67000	26/03/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000046	Festivités de Pentecôte		Défilé folklorique	750,00	D'Bach Blaser	67160	03/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000047	Festivités de Pentecôte		Défilé folklorique	800,00	SHR Siegen	67160	20/04/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000048	Festivités de pentecôte		Défilé folklorique	400,00	Musique Harmonie de Offwiller	67340	23/02/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000049	Festivités de Pentecôte		Défilé folklorique	500,00	Orchestre D'Sandhaase	67720	27/02/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000050	Festivités de Pentecôte		Défilé folklorique	400,00	Musique municipale de Betschdorf	67660	27/02/18

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 6 juillet 2018

216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000051			Création, maintenance et hébergement d'un nouveau site internet	17 940,00	HDR	672510	06/06/18
216705442-BUDGET VILLE-MARCHE- 2018000052			Acquisition d'un camion nacelle d'occasion	57 954,00	DISTEL	67171	14/06/18

DÉCISIONS RELATIVES À LA FIXATION DE TARIFS

Décision en date du 18 juin 2018 relative à la modification des tarifs 2018-2019 du pôle musique de l'école municipale des arts (transmise par mail)

Décision en date du 18 juin 2018 relative à la fixation des tarifs de vente des billets de spectacle à la Nef applicable à compter du 18 septembre 2018 (transmise par mail)

DÉCISION RELATIVE A LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE

Décision en date du 18 juin 2018 confiant la défense des intérêts de la Ville à Me GILLIG dans le cadre du contentieux enregistré sous le numéro 1803254-1 au Tribunal Administratif de Strasbourg (Affaire BACH contre Ville de Wissembourg)

8. DIVERS

➤ **Prochaine séance du Conseil Municipal** : à la rentrée (14 ou 21 septembre)

➤ **Prochaines manifestations** :

L'orgue du marché – Eglise St Jean - les samedis à 11h

Tournée d'été du théâtre de la Choucrouterie le samedi 7 juillet à 21h au Grabenloch

Spectacle historique "le destin de Marie" par l'association Ex Nihilo - dernières représentations le samedi 7, dimanche 8 et mardi 10 juillet

Fête Nationale – vendredi 13 juillet

A Wissembourg : culte œcuménique à 18h suivi d'un vin d'honneur, bal populaire à 20h

A Altenstadt : cérémonie au monument aux morts, retraite aux flambeaux et lâcher de lanternes célestes organisés par l'Intersociétés d'Altenstadt à partir de 20h

Les Vespérales de l'orgue Dubois – Abbatale Sts Pierre et Paul – les dimanches à 17h

Le calendrier complet est disponible sur le site internet de la Ville sous :
<http://www.ville-wissembourg.eu/fr/Agenda/>

Aucun autre point ne figurant plus à l'ordre du jour et aucun membre ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 19h.